

Conditions Spécifiques du Prix et de la Prime

Fair Trade USA

Version 1.1.0



A. Objectif

Le présent document contient une description des exigences spécifiques concernant les Prix et Primes qui s'appliquent à certains produits agricoles Certifiés Commerce Équitable (Fair Trade Certified™). Ces dernières incluent des règles sur les dépenses et le calcul de la Prime, le calcul du Prix Minimum du Commerce Équitable ainsi que des informations relatives aux Prix du Marché Pertinents. Les produits ayant des Conditions Spécifiques concernant les Prix et la Prime sont identifiés par un astérisque (*) dans la colonne « Conditions Spécifiques des Prix » de la base de données de Fair Trade USA pour les Prix et les Primes.

Notez que ce document ne comprend pas une liste exhaustive des produits ayant un Prix Minimum de Commerce Équitable. Veuillez consulter la [Base de Données pour les Prix et les Primes](#) pour obtenir une liste complète des produits, Primes et des Prix Minimums.

B. Champ d'Application

Les Conditions Spécifiques du Prix et de la Prime s'appliquent aux produits agricoles dans le monde entier provenant de producteurs et d'organisations de producteurs certifiés pour des standards approuvés, y compris le Standard pour la Production Agricole de Fair Trade USA (APS) et les standards pour la production agricole de Fairtrade International (FLO).

Toutes les entités qui achètent ou vendent des produits provenant de producteurs et d'organisations de producteurs certifiés pour l'APS de Fair Trade USA doivent se conformer aux exigences énoncées dans ce document.

Les entités qui achètent ou vendent des produits provenant de producteurs et d'organisations de producteurs certifiés pour les standards pour la production agricole de Fairtrade International (FLO) peuvent choisir de se conformer aux Conditions Spécifiques du Prix et de la Prime de Fair Trade USA ou aux conditions du Prix et de la Prime de FLO.

L'entité au sein de la chaîne d'approvisionnement à laquelle s'appliquent les Conditions Spécifiques est indiquée pour chaque catégorie de produit.



1. Conditions Spécifiques du Prix et de la Prime

Catégorie de Produit	Produit	S'applique à	Conditions Spécifiques du Prix et de la Prime
Coton-graine	Coton-graine	Producteurs et Commerçants	Aucune prime de Commerce Équitable supplémentaire ne s'applique aux produits secondaires (et à leurs dérivés) issus du traitement du coton-graine certifié Commerce Équitable, si le coton-graine a été vendu en tant que produit certifié Commerce Équitable et que l'ajustement de prix du Commerce Équitable (le cas échéant) et la prime de Commerce Équitable ont été payés.



Cacao		Producteurs et Commerçants	<p>Prix Minimum du Commerce Équitable pour les Produits Semi-transformés à base de Cacao</p> <p>Le vendeur (c.-à-d. le producteur) et l'acheteur négocient le prix du produit semi-transformé. Ce prix négocié est basé, au moins, sur les valeurs de référence des fèves de cacao de USD 1750 / MT pour les produits conventionnels et de USD 2050 / MT¹ pour les produits biologiques, au niveau du producteur, plus tous les coûts de transformation correspondants. Le Prix Minimum est calculé en utilisant le rendement moyen de transformation calculé par le producteur. Ce n'est que si le rendement moyen de la transformation n'est pas disponible au producteur, que les rendements de transformation des fèves dans le tableau ci-dessous s'appliquent (voir les détails dans la deuxième colonne du tableau).</p> <p>Prime du Commerce Équitable pour les Produits Semi-transformés à base de Cacao</p> <p>La valeur de la Prime du Commerce Équitable pour les produits semi-transformés est dérivée du rendement de transformation moyen calculé par le producteur. Ce n'est que si le rendement moyen de la transformation n'est pas disponible pour le producteur, que les valeurs suivantes s'appliquent.</p> <table border="1" data-bbox="739 836 1948 1166"> <thead> <tr> <th></th> <th>Rendements de la Transformation des Fèves</th> <th>Prime du Commerce Équitable</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Fèves</td> <td>-</td> <td>USD 200/MT</td> </tr> <tr> <td>Liqueur</td> <td>0.8</td> <td>USD 250/MT</td> </tr> <tr> <td>Beurre</td> <td>0.376</td> <td>USD 530/MT</td> </tr> <tr> <td>Poudre</td> <td>0.424</td> <td>USD 470/MT</td> </tr> <tr> <td>Beurre et Poudre</td> <td>(0.8)</td> <td>USD 250/MT</td> </tr> </tbody> </table>		Rendements de la Transformation des Fèves	Prime du Commerce Équitable	Fèves	-	USD 200/MT	Liqueur	0.8	USD 250/MT	Beurre	0.376	USD 530/MT	Poudre	0.424	USD 470/MT	Beurre et Poudre	(0.8)	USD 250/MT
	Rendements de la Transformation des Fèves	Prime du Commerce Équitable																			
Fèves	-	USD 200/MT																			
Liqueur	0.8	USD 250/MT																			
Beurre	0.376	USD 530/MT																			
Poudre	0.424	USD 470/MT																			
Beurre et Poudre	(0.8)	USD 250/MT																			

¹ Les prix de référence de USD 1750 / MT pour le conventionnel et de USD 2050 / MT pour le biologique au niveau EXW (départ usine) sont basés sur les Prix Minimums du Commerce Équitable au niveau FOB moins USD 250 pour les coûts moyens d'exportation.



Café	Café Arabica, Café Robusta	Titulaires de Certificat représentant un groupe composé essentiellement d'Exploitations Agricoles de Petite Taille	Au moins 25 % de l'ensemble de la prime de Commerce Équitable perçue (ou au moins 0,05 USD par livre de café vendu selon les conditions du Commerce Équitable) sont investis dans des projets ou des activités destinés à améliorer la productivité et/ou la qualité de la culture du café par les petits propriétaires. Ceci est documenté dans le cadre du Plan de la Prime Commerce Équitable.
Céréales	Quinoa	Producteurs	Au minimum 30 % de l'ensemble de la prime de Commerce Équitable reçue est investie dans des projets ou des activités visant à améliorer la durabilité environnementale de la culture du quinoa. Ceci est documenté dans le cadre du Plan de la Prime Commerce Équitable.



Fruits et Légumes	Banane	Producteurs et Commerçants	<p>Le niveau Ex-Works (EXW) est défini comme l'emplacement du producteur où la palettisation est réalisée et où les bananes ne sont pas autorisées à l'exportation ni chargées dans aucun véhicule de collecte. Au niveau Ex-Works, les prix comprennent les coûts de main d'œuvre pour l'emballage (y compris la palettisation) concernant uniquement la préparation des bananes au chargement à bord du véhicule de collecte (camion ou conteneur). Les prix Ex-Works ne comprennent aucun matériau d'emballage.</p> <p>Au niveau FOB, les prix comprennent les coûts du matériau d'emballage suivant:</p> <ul style="list-style-type: none"> • carton standard • un emballage plastique par carton (banavac ou polypack) • la palette • des protections d'angle • des bandes adhésives • jusqu'à 3 étiquettes par régime de bananes <p>Le coût de ces matériaux standard d'emballage et de palettisation est pris en charge par l'exportateur. Toutefois, les services liés à l'emballage (coûts de main d'œuvre) des matériaux d'emballage standard susmentionnés sont inclus dans les prix Ex-Works et fournis par le producteur. Ni les prix Ex-Works, ni les prix FOB ne comprennent les coûts de matériaux d'emballages supplémentaires ou particuliers tels que les « clusterbags » ou les « films de protection parafilm » et les services associés. Les coûts de ces matériaux d'emballage et de l'éventuelle main d'œuvre associée doivent être réglés en sus des prix minimum du Commerce Équitable aux producteurs au niveau Ex-Works ou FOB et seront définis dans le contrat. Dans tous les cas, la référence pour les prix minimum de Commerce Équitable est de 18,14 kg de fruits mûrs. Si des cartons d'un poids différent sont utilisés, les prix minimum du Commerce Équitable et les primes de Commerce Équitable sont calculés au pro rata.</p>
--------------------------	--------	----------------------------	--



Fruits et Légumes	Mangue	Producteurs et Commerçants	<p>Mangues Provenant d'Haïti</p> <p>Le Prix Minimum du Commerce Équitable défini à l'exploitation agricole (Farm Gate) couvre les coûts suivants : coût des fruits, marge bénéficiaire du producteur, coût de la récolte, lavage initial, emballage dans des caisses en plastique pour le transport jusqu'à l'exportateur, frais administratifs et marge bénéficiaire de l'association. L'exportateur prend en charge le transport jusqu'au site d'emballage, le traitement à l'eau chaude, les autocollants, les cartons, l'emballage dans les cartons, la palettisation et les frais d'exportation.</p> <p>Tous les Autres Pays</p> <p>Le Prix Minimum du Commerce Équitable défini au niveau de l'exploitation agricole (Farm Gate) comprend les coûts suivants: coûts amortis de configuration initiale, préparation sur le terrain, travail sur le terrain, récolte, emballage et coûts d'organisation.</p>
Fruits et Légumes	Ananas	Producteurs et Commerçants	<p>Le niveau Ex-Works pour l'ananas signifie « à la sortie du site d'emballage ». En d'autres termes, les ananas sont stockés, nettoyés, emballés et réfrigérés. Ils sont disposés sur des palettes, prêts à être chargés dans le conteneur et acheminés vers le port pour l'exportation. Le niveau FOB comprend le chargement dans le conteneur, le transport jusqu'au port, les droits de douane, les frais administratifs d'exportation, le déchargement au port et la marge bénéficiaire de l'exportateur. En bref, le prix FOB s'applique lorsque le conteneur est le long du navire et prêt à être chargé dans ce dernier.</p> <p>Pour les ananas destinés au traitement, le prix Ex-Works correspond au lieu où le vendeur met le produit à la disposition de l'acheteur, aux portes de l'organisation du producteur. Cela est valide aussi bien pour une organisation employant une main d'œuvre salariée que pour une coopérative. Le niveau FOB comprend les mêmes composants de coût que le FOB pour les ananas frais destinés à l'exportation. Au cas où le transfert de responsabilité entre le vendeur et l'acheteur ne correspond pas au niveau Ex-Works ou au niveau FOB, les coûts ou services encourus doivent être déduits (ou ajoutés) aux Prix Minimums Ex-Works ou FOB.</p>



Noix	Noix du Brésil	Producteurs et Commerçants	Les prix minimum de Commerce Équitable pour les noix du Brésil définis au niveau « Ex-Works sans sélection ni emballage – à l'usine de traitement » couvrent les coûts suivants : coûts amortis de configuration initiale, travail sur le terrain, récolte, transport jusqu'à l'usine de traitement, décorticage et frais d'exploitation.
Thé	Thé Camellia provenant d'un Titulaires de Certificats qui représentent une Grande exploitation ou un groupe de Grandes exploitations	Titulaires de Certificat représentant des Grandes Exploitations Agricoles ou un groupe de Grandes Exploitations Agricoles	<p>Marge de durabilité</p> <p>Pour les thés classiques issus de la plante Camellia et fabriqués à l'aide de la méthode de production CTC et pour les « particules » et les « poussières » fabriquées uniquement à l'aide de la méthode de production classique, 20% de la prime doit être déduite de la prime de Commerce Équitable et versée à l'exploitation. Ce montant est appelé marge de durabilité. L'exploitation doit l'utiliser pour soutenir des améliorations des conditions de travail dans le cadre de la certification en cours et conformément aux normes du Commerce Équitable. Lorsque cela est applicable, la répartition des paiements entre la Prime de Commerce Équitable versée au Comité de Commerce Équitable (80%) et à l'exploitation (20%) doit être clairement documentée, par exemple par deux virements bancaires distincts ou en facturant la marge de durabilité avec le prix des produits.</p> <p>Le thé instantané possède une prime divisée (20% de la prime de Commerce Équitable est versée à l'exploitation et 80% revient au Comité de Commerce Équitable) si le thé instantané est dérivé d'un thé de fabrication classique à l'aide de la méthode CTC, et de « particules » et de « poussières » classiques résultant de la fabrication du thé par la méthode de production classique.</p>



Herbes et Épices	Rooibos	Producteurs et Commerçants	<p>Il existe deux scénarios distincts pour les producteurs de Rooibos : si le Titulaire du Certificat est une Organisation de Petits Producteurs (SPO), ils perçoivent un Prix Minimum du Commerce Équitable plus élevé et une Prime moindre, tandis que les autres types de Titulaires de Certificats perçoivent un Prix Minimum du Commerce Équitable moindre et une Prime plus élevée.</p> <p>Prix pour le Rooibos vendu par des Titulaires de Certificats qui sont OPP en Afrique du Sud:</p> <table border="1" data-bbox="737 436 1938 829"> <thead> <tr> <th>Qualité</th> <th>Devise / Quantité x Nombre d'unités</th> <th>Niveau Inco Term</th> <th>Prix minimum du Commerce Équitable</th> <th>Prime du Commerce Équitable</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Biologique</td> <td>ZAR / 1 kg</td> <td>FOB</td> <td>30,00</td> <td>5,00</td> </tr> <tr> <td>Classique</td> <td>ZAR / 1 kg</td> <td>FOB</td> <td>25,00</td> <td>5,00</td> </tr> <tr> <td>Biologique</td> <td>ZAR / 1 kg</td> <td>Ex-Works</td> <td>25,00</td> <td>5,00</td> </tr> <tr> <td>Classique</td> <td>ZAR / 1 kg</td> <td>Ex-Works</td> <td>20,00</td> <td>5,00</td> </tr> </tbody> </table> <p>Prix pour le Rooibos vendu par tous les autres types de Titulaires de Certificats d'Afrique du Sud:</p> <table border="1" data-bbox="737 935 1938 1326"> <thead> <tr> <th>Qualité</th> <th>Devise / Quantité x Nombre d'unités</th> <th>Niveau Inco Term</th> <th>Prix minimum du Commerce Équitable</th> <th>Prime du Commerce Équitable</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Biologique</td> <td>ZAR / 1 kg</td> <td>FOB</td> <td>23,00</td> <td>12,00</td> </tr> <tr> <td>Classique</td> <td>ZAR / 1 kg</td> <td>FOB</td> <td>18,00</td> <td>12,00</td> </tr> <tr> <td>Biologique</td> <td>ZAR / 1 kg</td> <td>Ex-Works</td> <td>18,00</td> <td>12,00</td> </tr> <tr> <td>Classique</td> <td>ZAR / 1 kg</td> <td>Ex-Works</td> <td>13,00</td> <td>12,00</td> </tr> </tbody> </table>	Qualité	Devise / Quantité x Nombre d'unités	Niveau Inco Term	Prix minimum du Commerce Équitable	Prime du Commerce Équitable	Biologique	ZAR / 1 kg	FOB	30,00	5,00	Classique	ZAR / 1 kg	FOB	25,00	5,00	Biologique	ZAR / 1 kg	Ex-Works	25,00	5,00	Classique	ZAR / 1 kg	Ex-Works	20,00	5,00	Qualité	Devise / Quantité x Nombre d'unités	Niveau Inco Term	Prix minimum du Commerce Équitable	Prime du Commerce Équitable	Biologique	ZAR / 1 kg	FOB	23,00	12,00	Classique	ZAR / 1 kg	FOB	18,00	12,00	Biologique	ZAR / 1 kg	Ex-Works	18,00	12,00	Classique	ZAR / 1 kg	Ex-Works	13,00	12,00
Qualité	Devise / Quantité x Nombre d'unités	Niveau Inco Term	Prix minimum du Commerce Équitable	Prime du Commerce Équitable																																																	
Biologique	ZAR / 1 kg	FOB	30,00	5,00																																																	
Classique	ZAR / 1 kg	FOB	25,00	5,00																																																	
Biologique	ZAR / 1 kg	Ex-Works	25,00	5,00																																																	
Classique	ZAR / 1 kg	Ex-Works	20,00	5,00																																																	
Qualité	Devise / Quantité x Nombre d'unités	Niveau Inco Term	Prix minimum du Commerce Équitable	Prime du Commerce Équitable																																																	
Biologique	ZAR / 1 kg	FOB	23,00	12,00																																																	
Classique	ZAR / 1 kg	FOB	18,00	12,00																																																	
Biologique	ZAR / 1 kg	Ex-Works	18,00	12,00																																																	
Classique	ZAR / 1 kg	Ex-Works	13,00	12,00																																																	



2. Prix du marché

Catégorie de Produit	Produit	S'applique à	Prix du Marché Pertinent
Cacao	Cacao	Producteurs et Commerçants	<p>Afin de déterminer le Prix du Marché Pertinent, vous vous baserez sur les références des prix suivantes :</p> <p>a) Par défaut, la référence du prix du marché est le prix du marché international, soit le marché de New York (ICE FUTURES US) soit le marché de Londres (ICE FUTURES EUROPE).</p> <p>b) Dans les pays où les prix sont réglementés par le gouvernement, le prix officiel fixé par le gouvernement national est la référence du prix du marché. Par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans le cas du Ghana, le prix du marché de référence est la valeur FOB de vos prix sous contrat avec la Société de Commercialisation du Cacao (Cocoa Marketing Company) pour la période de livraison correspondante. • Dans le cas de la Côte d'Ivoire, le prix du marché de référence est la valeur FOB garantie, telle que publiée par le Conseil Café Cacao pour la période de livraison correspondante.
Café	Café Arabica	Producteurs et Commerçants	<p>Pour les cafés Arabica, le Prix du Marché Pertinent est basé sur le contrat « C » de la Bourse de New York (NYBOT/ICE). Le Prix du Marché Pertinent sera établi en centimes de Dollar Américain (USD) par livre, plus ou moins le différentiel de qualité correspondant, sur une base FOB à l'origine, et le poids net à la livraison.</p>
Café	Café Robusta	Producteurs et Commerçants	<p>Pour les cafés Robusta, le Prix du Marché Pertinent est basé sur le contrat « EURONEXT LIFFE » de Londres. Le Prix du Marché Pertinent sera établi en Dollar Américain (USD) par tonne métrique, plus ou moins le différentiel de qualité correspondant, sur une base FOB à l'origine, et le poids net à la livraison.</p>

